



Voilà près d'une année que des milliers de réfugiés africains se sont retrouvés, par pure contrainte sécuritaire, logés dans des camps sur les territoires tunisien et libyen; une année écoulée dans des conditions relativement catastrophiques, dépourvus du strict minimum. Dans le territoire libyen, la situation s'avère plus alarmante: les réfugiés sont atteints dans leur dignité via une maltraitance à la fois physique, économique et morale. En Tunisie, l'éventuelle fermeture du camp de Choucha qui héberge encore quelque 2.000 personnes dont le sort est incertain, est reçue tant par les défenseurs des droits de l'Homme comme par les réfugiés□ comme une menace imminente.

Pour dénoncer les abus exercés par des miliciens libyens sur les réfugiés, réfuter l'éventuelle fermeture du camp de Choucha et appeler les autorités nationales ainsi que les organisations internationales à trouver des solutions radicales et sécurisantes pour ces personnes en détresse, la Fédération internationale des ligues des droits de l'Homme (Fidh), le Forum tunisien pour les droits économiques et sociaux (Ftdes), Migreurop ainsi que le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme ont tenu hier à Tunis une conférence de presse au cours de laquelle il a été procédé à la projection d'un documentaire récent sur le camp de Choucha. Des réfugiés ont également pris la parole pour faire part de leur détresse et appeler les autorités à intervenir.

Présidant ce point de presse, M. Abderrahmène Hedhili, représentant de la Fidh, a indiqué que la situation que vivent les réfugiés dans le camp de Choucha, mais aussi dans le territoire libyen ainsi que la détresse des émigrés tunisiens sur l'île de Lampedusa, convergent toutes vers la nécessité tant pour les autorités que pour la société civile d'intervenir afin de résoudre ces problèmes à caractère humanitaire.

Prenant la parole, M. Messaoud Romdhani a rappelé que le problème de l'émigration clandestine touche aussi bien les pays africains que la Tunisie, surtout avec 40 mille

émigrants tunisiens vers l'île de Lampedusa en 2011. En Tunisie, le dossier des réfugiés incite de plus en plus à l'inquiétude, notamment après la décision annoncée par le bureau de Tunis du Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) et portant sur la fermeture du camp de Choucha; un camp qui compte actuellement plus de 2.000 personnes dont certaines ne bénéficient pas du statut de réfugiés. «La situation dans laquelle se trouvent les réfugiés du camp de Choucha est, le moins qu'on puisse dire, grave, dans la mesure où il n'existe toujours pas de programme ou de politique claire en la matière. D'autant plus que bon nombre de réfugiés n'ont pas été reconnus comme tels et ne seront donc pas réinstallés chez eux ou dans des endroits sécurisés», explique M. Ramy Khouili, représentant le Réseau euroméditerranéen des droits de l'Homme. Faute de solutions rassurantes et face à un sort incertain, certains réfugiés se trouveront, donc, livrés à eux-même n'ayant comme point d'attache à la Tunisie – terre d'accueil et de générosité — qu'un statut juridique défailant et un avenir flou. M. Khouili ajoute que certains parlent déjà de solutions ultimes, envisagées en cas de fermeture du camp, comme le retour en Libye, et ce, d'une manière légale ou illégale. «D'autres pensent à prendre le large et se diriger, comme l'ont fait bon nombre de Tunisiens, vers l'île de Lampedusa. Le tout récent drame suite à une tentative de la part des Tunisiens remonte à peine à deux mois: certains ont trouvé la mort, d'autres sont portés disparus», souligne le représentant d'Euro-med. A cet effet, il appelle le HCR au réexamen de cette décision inappropriée, celle de la fermeture du camp. M. Khouili appelle également le gouvernement tunisien à respecter les conventions internationales sur la question des réfugiés; des textes qui incitent le pays hôte à faire preuve de responsabilité et à protéger ces personnes en détresse. «D'autant plus que l'Union européenne est parfaitement apte à assumer la responsabilité des réfugiés non statutaires. Les moyens ne lui manquant pas, elle pourrait venir en aide aux 300 réfugiés non reconnus comme tels», suggère le représentant d'Euro-med.

Si la Tunisie a , depuis l'ouverture des frontières tuniso-libyennes pour l'accueil des réfugiés il y a près d'un an, fait preuve de générosité et d'humanisme envers ces personnes en détresse, la fermeture du camp de Choucha serait une offense aux droits des réfugiés; une offense d'ordre humanitaire avant toute chose mais aussi une offense juridique. M. Nicanor Haon, représentant du Ftdes, lance, au nom des réfugiés du camp Choucha, un appel au secours pour une question humanitaire et juridique. Il rappelle que la fermeture du camp ferait des réfugiés non statutaires des sans-papiers, comme c'est le cas pour bon nombre de Tunisiens en Europe. «Les autorités tunisiennes et le HCR se rejettent la balle ce qui est inadmissible. C'est aux autorités tunisiennes de trouver une solution pour les réfugiés du camp de Choucha car il y va de la responsabilité du pays d'accueil. Certes, la Tunisie n'a pas un système préalable pour l'accueil des réfugiés. Toutefois, il est impératif de réexaminer les dossiers des réfugiés», souligne M. Haon.

Des réfugiés sous l'emprise de miliciens

Le point de presse a été également l'occasion pour les représentants des organisations internationales pour les droits de l'Homme et ceux des réfugiés en particulier, d'examiner la situation des réfugiés sur le territoire libyen. Si les réfugiés en Tunisie se trouvent actuellement en mal de prestations vitales (nourriture, hébergement, etc.), ceux qui se trouvent dans des camps libyens endurent aussi bien la violence (physique et morale), des conditions de vie lamentables, mais aussi l'insécurité et l'exploitation économique.

Une délégation relevant de la Fidh, de Migreurop et de Justice sans frontières pour les migrants et migrantes s'est rendue, en octobre dernier, dans les camps des réfugiés en Libye. «En Libye, il existe actuellement 12 camps pour réfugiés. Nous avons visité seulement 7 d'entre eux et nous avons été choqués par la situation dans laquelle se trouvent les réfugiés», indique M. Messaoud Romdhani, représentant du Fidh. En effet, les camps des réfugiés en Libye ne se soumettent pas aux autorités officielles mais plutôt à des groupes de miliciens. «Nous nous sommes adressés aux autorités libyennes pour demander des éclaircissements sur ce point. Ces dernières ont simplement avoué qu'elles n'avaient plus l'autorité centrale», indique l'orateur.

Les miliciens accaparent une superficie de 1.700 kilomètres. Là ils s'adonnent aux pratiques les plus opposées aux principes des droits de l'Homme. Certains réfugiés se sont en effet fait piéger par ces miliciens qui prétendent être capables de leur trouver des offres d'emploi. Arrivés sur le territoire libyen, les Africains se trouvent délestés de leur argent (entre 600 et 700 dollars) et abandonnés à leur sort sur les frontières. Placés dans des camps pour réfugiés, ils endurent la maltraitance physique et morale ainsi que l'exploitation économique. «Ces personnes n'ont, ainsi, pas le droit de quitter les camps à moins qu'elles soient sollicitées par des Libyens pour une exploitation économique non indemnisée. Nous avons constaté des abus aberrants dont la violence physique, sexuelle, mais aussi morale», indique M. Romdhani. Il faut dire que les réfugiés de couleur sont mal reçus par la population libyenne. Ils sont vus comme étant une source redoutable de maladies, de toxicomanie et de prostitution. Cette mentalité raciste s'est ancrée chez la population libyenne à partir de l'an 2000. Rappelons-nous que le régime de Kadhafi avait instauré à la fin des années 90 le système portes ouvertes pour les

migrants africains; une manière d'alléger l'impact de l'émigration clandestine en Europe. Depuis, quelque deux millions d'Africains vivent en Libye.

Outre les réfugiés africains en Libye, une autre population endure la maltraitance et les massacres. «Il s'agit des Touareg qui ont été exploités pour défendre le régime de Kadhafi. Actuellement, ils sont près de 40 mille à vivre en Libye, en proie à la maltraitance et aux massacres», fait remarquer l'orateur. Pour résoudre ces problèmes de taille, les autorités libyennes sont vivement appelées à prendre les choses en main, à respecter les droits des réfugiés et à mettre en place des textes de loi pour la défense des droits des émigrés et des réfugiés.

Le point de presse a été également l'occasion pour certains réfugiés placés dans le camp de Choucha pour témoigner de leur détresse. C'est le cas par exemple de M. Adam Ibrahim, originaire du Tchad. M. Ibrahim rappelle que les réfugiés tchadiens étaient dans l'obligation de quitter leur pays pour des raisons sécuritaires. «Au début de notre arrivée en Tunisie, nous avons reçu des aides en tous genres. Mais depuis quelque temps, tout s'est arrêté. Notre vécu dans le camp de Choucha s'avère depuis quelque temps catastrophique. C'est pourquoi nous demandons aux autorités mais aussi à la société civile d'intervenir», souligne-t-il. Abou Baker est un autre Tchadien qui s'inquiète pour son avenir ainsi que celui de ses compatriotes réfugiés. «La situation au Tchad n'est point rassurante. Il en est de même en Libye. Et voilà qu'on compte fermer le camp de Choucha. Quel sort nous sera réservé ?», s'interroge-t-il non sans inquiétude.

La Fidh recommande au HCR de réexaminer les dossiers des réfugiés et de répondre favorablement aux demandes de réinstallation. Elle recommande également le maintien des services du camp. Les autorités tunisiennes sont appelées à mettre en place un statut juridique imposant la protection des réfugiés de Choucha. Quant aux gouvernements européens, ils sont appelés à assurer la réinstallation des réfugiés et leur accueil en Europe.

Auteur : D.BEN SALEM

<http://www.lapresse.tn/07112012/57785/quel-sort-pour-les-2.000-refugies-qui-y-demeurent.html>